

ÉDITO



SOS Loire Vivante



30 ANS DE VICTOIRE POUR UNE LOIRE VIVANTE

Il y a 30 ans, le 4 janvier 1994, le Conseil interministériel décidait de renoncer définitivement à la construction du grand barrage de la Serre de la Fare et bloquait les projets de barrage du Veudre sur l'Allier et Chambonchard sur le Cher. Une grande victoire du mouvement citoyen « Loire Vivante » qui exhortait la préservation de la Loire. SOS Loire Vivante soutenue par de nombreuses associations locales et internationales était alors sur le front.

Michel Barnier, ministre de l'Environnement, publiait ce jour-là le premier Plan Loire Grandeur Nature

« Nous voulons être fiers de la Loire, fiers d'une Loire belle, libre, naturelle et fiers d'une Loire vivante, active, entreprenante. »

Michel Barnier, ancien ministre de l'Environnement. 4 janvier 1994

Cela résonne encore en nous 30 ans plus tard et reste gravé dans notre mémoire collective. Rendre de l'espace au fleuve, laisser divaguer, vivre avec le fleuve, une nouvelle culture du risque, le considérer comme un écosystème, se protéger contre les crues sans barrages,

restaurer la biodiversité, effacer et modifier des barrages... Les « slogans » se sont avérés pertinents et sont largement entrés dans l'ADN de la gestion des bassins hydrographiques français et européens.

Les engagements de l'Etat pris

et lançait une toute nouvelle politique exemplaire de gestion du fleuve incluant presque toute nos revendications. Cette décision mettait fin à 10 ans de campagne « Loire Vivante » et 5 années d'occupation non violente du site de Serre de la Fare en Haute-Loire par SOS Loire Vivante. Notre association passait de la contestation et proposition à la proaction tout en restant vigilante.

dans le premier Plan Loire Grandeur Nature, prolongé 4 fois depuis, ont été globalement tenu, mais l'élan du début n'y est plus du côté des institutions. Fini le temps où il y avait un « Monsieur Loire » qui cordonnait et incarnait une vision, fini aussi la forte intégration des associations dans la gouvernance du Plan des premières années.

Au regard de ce que disent certains porte-paroles et d'autre part, les actes du gouvernement au niveau national et régional, on est tenté de croire que nos messages sont moins entendus voir oubliés.

Le « court terme », les solutions faciles « il y a qu'à » reviennent. On ferme les yeux devant « l'incontestable et l'évidence » on a peur des changements inévitables. Certes il faut se donner le temps et les moyens pour que tout le monde puisse suivre, mais ce temps est compté. Il faut s'y mettre tout de suite ! Non, le combat pour la qualité de l'eau, la continuité écologique, la biodiversité n'est pas complètement fini. Maintenant il faut aussi affronter les nouvelles menaces qui guettent les fleuves, rivières et petits cours d'eau. Des problèmes de qualité on passe aux enjeux quantitatifs. Moins d'eau ! Vite Vite, des bassines ! Les plus grandes possibles et en nombre s'il vous plaît ! Et tant pis si les nappes baissent.

Il y a du boulot pour les associations et il va falloir se donner les moyens avec vous tous ! (lire la suite page 2)

A vos agendas

Samedi 27 avril 2024

Grande discussion et débat sur l'avenir de la vallée à Chardon. Le soir, lecture théâtralisée de notre combat pour la Loire, à la salle des fêtes de Solignac-sur-Loire.

Plus d'infos : sosloirevivante.org

Nos grands axes d'engagement pour les 10 années à venir

Tel que discuté avec nos adhérents le 7 novembre dernier, SOS Loire Vivante restera force d'opposition et de proposition.

En plus de son travail classique pour la protection et la sensibilisation, l'association se lancera encore plus fortement dans les nouveaux «chantiers» comme le partage équitable de l'eau. On veillera «impitoyablement» à ce qu'une hiérarchie soit appliquée.

C'est-à-dire : 1. De l'eau potable pour tous. 2. Laisser suffisamment d'eau dans les écosystèmes pour garantir

leur bon fonctionnement 3. Utiliser ce qui reste (et pas plus) pour d'autres usages.

Aussi il sera indispensable d'agir pour modifier les règles actuelles définissant la représentation des citoyens et des associations d'intérêt général dans les instances de la gouvernance de l'eau, afin de rendre possible une participation citoyenne constructive et de lui donner plus de poids. Imaginez-vous...A ce jour nous siégeons, le plus souvent, à égalité avec les Usagers qui sont dans le meilleur des cas qu'indirectement d'intérêt général. Nous réfléchissons d'ores et déjà à la mise en place d'une convention citoyenne Château d'eau

Loire – Ardèche pour mieux peser dans les prises de décision à venir, dans le contexte du renouvellement de la concession du complexe hydroélectrique de Montpezat, où le partage de l'eau est un enjeu central. Et, last but not least, nous allons nous investir dans un beau projet, celui de donner une voix et des droits à la nature. Des initiatives ont déjà émergé partout sur la planète, sur la Loire avec l'idée d'un parlement de Loire.

Des débats internes avec nos adhérents et sympathisants autour de ces futures orientations seront organisés sur l'année. Rejoignez-nous !

Roberto Epple, Président

Vie de l'association

Voici Lilian, jeune service civique et Alain Gineys, bientôt 79 ans, fidèle adhérent depuis 1990

LILIAN

Je m'appelle Lilian Astruc, j'ai 23 ans et je suis originaire d'un petit village aveyronnais situé sur le Causse du Larzac où mes parents sont éleveurs de brebis laitières. Je me passionne pour la pêche dès l'âge de 6/7 ans et je n'ai plus arrêté depuis. Grâce à cette activité je découvre la vie d'une rivière, de son importance mais aussi à quel point elle est sensible et qu'il faut la protéger. Malgré le métier de mes parents et le fait que j'y travaille tous les étés, je comprends très vite l'impact qu'à l'agriculture sur les cours d'eau.

Je décide alors de faire mes études dans ce domaine, je rentre à l'Université Clermont Auvergne en licence de Biologie des Organismes, des Populations et des Ecosystèmes (BOPE) que je validerai en 2023. Suite à cela, hésitant entre poursuivre mes études en Master ou intégrer le monde du travail, je suis tombé sur l'annonce du Service Civique. J'ai immédiatement postulé et depuis septembre je fais partie de l'équipe. Je pense que j'ai un peu touché à tout, de la préparation à l'envoi des colis postaux pour RIFM avec Mathilde, la technique lors des Webinaires du mardi avec Romain et j'ai même eu la chance de suivre Roberto lors de déplacements



notamment pour visiter sur les grandes passes à poissons en construction sur le Rhin.

du barrage de la Loire. Je suis adhérent de SOS Loire Vivante depuis sa création et me suis rendu plusieurs fois au mas de Bonnefont pour des réunions.

Au sujet du lac naturel d'Issarlès, je me rappelle les débris provenant du minage des galeries pour la construction des barrages servant à alimenter Montpezat (Béage) qui ont été balancés en profondeur dans le lac par les entreprises qui travaillaient pour EDF. Dans les années 70-80 quand le niveau du lac était descendu, ma grand-mère allait récupérer la ferraille

des remblais pour la vendre afin de compléter sa petite retraite. Mon père a travaillé pour EDF, il était assermenté pour manoeuvrer les vannes et s'occuper de l'entretien du lac. Moi-même dans les années 80 j'ai aussi travaillé dans l'usine de Montpezat lorsque j'étais électricien à Cégélec.

Actuellement je suis triste de constater qu'il y a de moins en moins de poissons (ombles chevalier) dans le lac et que les rives se détériorent par le niveau variable de l'eau. Les oies sauvages et les canards ne viennent presque plus autour du Lac. L'année dernière c'est la première fois que je voyais les arbres perdre leurs feuilles au mois d'août, du jamais vu.

ALAIN GINEYS

Bonjour. Je m'appelle Alain Gineys, je suis né le 29 avril 1945 au Lac d'Issarlès et j'ai grandi dans la ferme familiale. Ayant obtenu mon bac, je fais la formation d'électricien et exerce le métier pendant 17 ans.

En 1980 je reprends la ferme de mes parents située au Lac d'Issarlès et c'est avec passion que j'exerce mon travail de paysan. J'aime vivre aux rythmes de la nature et la respecter. Je fais partie de la Confédération Paysanne pour soutenir la vie des agriculteurs. J'ai participé aux manifestations pendant l'occupation du site de Serre de la Fare contre le projet

Le Plan Loire Grandeur Nature, kesako ?

PLAN LOIRE Grandeur Nature

Du Mont Gerbier de Jonc à l'estuaire c'est le premier plan de « gestion durable » à l'échelle d'un bassin versant en Europe. Adopté en 1994, suite au combat de Loire Vivante, ce plan présente une vision d'ensemble, un engagement pour la Loire et ses affluents. Alors que 10 ans plus tôt l'EPALA (Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents), l'Etat, et l'Agence de l'Eau avaient décidé de le dénaturer et le dompter et que la société lui tournait le dos, ce plan est venu concrétiser la sauvegarde de la Loire.

A l'origine, ses objectifs sont d'assurer la sécurité de la population face aux risques d'inondation, de satisfaire les besoins quantitatifs et qualitatifs en eau et de restaurer la

diversité écologique du milieu, en conciliant Homme et Nature et dans le respect du fleuve. Il agissait de réconcilier les populations ligériennes avec le fleuve et son patrimoine.

Depuis 1994 il a entre autres permis d'éviter l'extinction de la souche unique de saumons du bassin de la Loire grâce à la suppression de grands barrages, il a anticipé avec succès la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'Eau de l'Europe, qui oblige les Etats membres à améliorer la qualité de leurs rivières et est un précurseur de la mise en œuvre de la « trame verte et bleue » du Grenelle de l'environnement.

Quatre Plans Loire se sont succédés. Le Plan Loire I, 1994-1999 marqué par les décisions d'effacer de grands barrages (Maisons-Rouges sur la Vienne, Saint-Etienne-du-Vigan sur le Haut-Allier), l'abandon de projets de barrages (Serre de la Fare en Haute-Loire, le Veudre sur l'Allier), mais aussi l'entretien du lit de la Loire et

des levées. Le plan Loire II, de 2000 à 2006, ajoute à ses objectifs la mise en valeur du patrimoine naturel, paysager et culturel et acte l'abandon du projet de barrage de Chambonchard sur le Cher. Le plan Loire III, de 2007 à 2013, intègre le développement et le partage de la connaissance du fleuve. Le plan Loire IV, 2014-2020 et V, 2021-2027, reprennent les objectifs précédents et s'inscrivent dans une stratégie à horizon 2035. Ainsi le Plan Loire c'est aussi la Loire à Vélo, le lancement du processus d'inscription du Val de Loire au Patrimoine mondial de l'UNESCO, la mise en place d'actions de reconquête de l'estuaire, etc. Des connaissances nouvelles ont été acquises, la conscience collective du risque d'inondation s'est améliorée sur tout le bassin. Désormais, les actions du Plan Loire sont financées par des crédits européens (FEDER), et par le contrat de plan interrégional État/Région (CPIER Loire).

La Haute Vallée de la Loire en ORE

La Haute Vallée de la Loire est la partie la plus sauvage de la Loire qui n'est pas encore protégée. Ni classée réserve naturelle, ni inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO comme certains de ses autres tronçons situés plus en aval. Pourtant elle mérite aussi sa protection sur le long terme. Même si nous nous réjouissons du classement en Natura 2000, témoignant de l'excellence du site au niveau européen, d'autres garanties doivent être pensées et envisagées. Le projet d'une réserve naturelle proposé par l'EPL dort toujours dans les tiroirs de la région, pourtant déclaré prioritaire. Le temps est venu d'aller plus loin qu'une reconnaissance Natura 2000 et de protéger entièrement la Vallée des sources à Brives-Charensac. Nous avons déjà planché sur la question et parfois depuis de nombreuses années et aujourd'hui le nouveau dispositif

proposé par les Obligation Réelle Environnementale - ORE nous semble être un bon début. Cet outil permettrait la création d'une zone protégée pour 99 ans. Tous les propriétaires de parcelles, volontaires mais aussi l'EPL (ex-EPALA), propriétaire de plus de 350 ha sur l'ancien site prévu pour le barrage de Serre de la Fare, seraient invités à signer une ORE sur ses terres. Celle-ci permet aux propriétaires de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement. Les obligations perdurant pendant toute



© Robreto Epple - SOS Loire Vivante

la durée du contrat, indépendamment des éventuels changements de propriétaire. Cette action serait en parfaite cohérence avec les précédentes décisions de l'EPL de protéger cette surface (décision d'injecter ces terrains dans une future Biosphère Mab et création d'une réserve naturelle).

Brèves

Retour sur notre «Marche citoyenne pour un partage d'Eau équitable»

L'été dernier une soixantaine d'adhérents et sympathisants sont partis à l'assaut du complexe de Montpezat et ses multiples aménagements répartis entre la Haute vallée de la Loire et les montagnes ardéchoises. Malgré tous les kilomètres parcourus, les marcheurs n'ont jamais quitté la Loire. Du pont de la Borie jusqu'à Vallon Pont d'arc ils ont suivi de près le trajet d'une eau qui est source de bien des débats entre les usagers et les différents responsables sur les territoires de l'Ardèche et de la Haute-Loire.

Ces moments d'échanges, salués par l'ensemble des parties prenantes est le début d'une histoire qui sera prochainement écrite dans le cadre du renouvellement de la concession du complexe. Apprendre à se connaître et à connaître l'état de la ressource, discuter des besoins et problématiques est un préalable pour trouver un nouveau compromis et des solutions qui répondent aux besoins des hommes, des milieux et des usages.

Pour replonger dans le voyage, nous vous invitons à écouter le [reportage sonore réalisé par Laure Bourru](#). Laure qui nous a accompagné durant toute la marche avec les «Loire Sentinelle», a recueilli au fil des jours les témoignages des marcheurs puis les a mixés pour créer une œuvre immersive qui vous replongera au cœur des vallées ardéchoises sous un soleil de juillet entre les bruissements de l'eau et le concert discret des insectes environnants.



L'Allier aval © Corinne Ronot - SOS Loire Vivante



Et en 2024 on va où ? Voyage au coeur de l'Allier du 6 au 14 juillet !

Nous repartons sur l'Allier 11 ans après le dernier voyage sur cet axe, pour un nouveau voyage en vélo et canoë de 9 jours. Départ de Brioude pour arriver au Bec d'Allier à Nevers pour le Big Jump !

Au programme, le sujet brûlant des bassines et de la raréfaction de l'eau dans le Puy-de-Dôme avec un grand débat contradictoire réunissant les différents acteurs du territoire. Nous irons aussi visiter des collectivités qui ont mis en place des contrats de résilience pour sécuriser l'eau potable. Nous passerons à Vichy pour parler de la situation critique du saumon atlantique Loire-Allier et l'aménagement des ouvrages à l'exemple de notre action en cours sur le pont barrage de Vichy, mais aussi au Veudre où un projet de rétention d'eau naturelle est en cours. Enfin, nous irons à la découverte des projets de mines de lithium dans le département de l'Allier ainsi que des étonnantes sources d'eau salée qui coulent à proximité !

Des rencontres, des découvertes du patrimoine naturel et culturel avec des passionnés, des experts, des citoyens engagés dans la bonne humeur.

D'autres occasions de se voir !

Quelques dates et événements à retenir : 27 avril débat sur l'avenir de la vallée et lecture théâtralisée du combat pour la Loire, en mai fête du patrimoine et de l'eau avec AG statutaire, 25 mai journée mondiale des poissons migrateurs, 01 et 02 juin Week-end «Trappeur» à Bonnefont avec Guide Nature Randonnée.

Retour sur le colloque des «Saumons et des Hommes 3»

Avec 130 inscrits de 7 nationalités, le colloque a tenu ses promesses de rassembler, partager les connaissances et faire discuter les experts sur les actions à conduire pour sauvegarder cet emblème de nos rivières. Merci à tous les bénévoles pour leur aide. Les présentations et la synthèse sont disponibles sur le [site de SOS Loire Vivante](#).

LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France
<http://www.sosloirevivante.org>
Tel : 04 71 05 57 88
sosloirevivante@rivernet.org



Directeur de publication : Roberto Epple
Comité de rédaction : Roberto Epple, Corinne Ronot, Catherine Ribeyre, Romain Pezet
Mise en page : Corinne Ronot
ISSN : 2552-1055
Imprimé à l'encre végétale sur papier / 100% recyclé